

T3 2026 : croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires et du BNPA ; révision à la hausse des perspectives 2026

Paris, le 30 octobre 2026

Ventes du T3 en progression de 14,3 % à TCC¹ et BNPA² des activités de 3,55 euros

- Les ventes des nouveaux lancements Pharma progressent de 31,4 %, atteignant 1,4 milliard d'euros, principalement portées par ALTUVIIIO, Ayvakit et Rezurock
- Les ventes de Dupixent progressent de 34,8 %, à 5,7 milliards d'euros, dépassant pour la deuxième fois la barre des 5 milliards d'euros par trimestre
- Les ventes de Vaccins reculent de 6,6 %, à 3,2 milliards d'euros, impactées par des séquences défavorables, comme anticipé, dans la prévention des maladies respiratoires
- Les frais de recherche et développement restent stables à 1,8 milliard d'euros
- Les frais commerciaux et généraux reculent à 2,3 milliards d'euros (-0,9 %), reflétant une gestion rigoureuse des coûts
- Le BNPA des activités s'élève à 3,55 euros (+19,6 % à TCC et +22,0 % à données publiées) ; le BNPA IFRS s'élève à 2,52 euros

Évolution du pipeline

- Deux approbations réglementaires, dans les maladies rares et vaccins
- Une acceptation de soumission réglementaire et deux désignations (examen prioritaire et PRIME)

Perspectives relevées

- Les perspectives sont revues à la hausse, à savoir un taux de croissance des ventes « low-teens » en pourcentage à TCC, et un taux de croissance « mid-teens » en pourcentage à TCC pour le BNPA des activités.³

Belén Garijo, Directrice Générale, déclare : « Pour le troisième trimestre, les ventes de Sanofi connaissent une fois de plus une progression à deux chiffres (+14,3 %), essentiellement portée par ses nouveaux médicaments et par Dupixent. Le BNPA des activités progresse de 19,6 %, grâce à une maîtrise rigoureuse de ses coûts. Parmi les étapes clés du pipeline figurent deux nouvelles approbations réglementaires, une soumission réglementaire et deux désignations réglementaires supplémentaires. Grâce à la solide performance commerciale et financière réalisée jusqu'à ce jour, Sanofi est en mesure de relever ses perspectives pour l'exercice 2026 : désormais, Sanofi anticipe un taux de croissance des ventes dans la fourchette « low-teens » en pourcentage et un taux de croissance du BNPA dans la fourchette « mid-teens » en pourcentage, témoignant de sa croissance durable et rentable.

Au troisième trimestre, Sanofi a accéléré sa transformation, en élargissant son alliance de longue date avec Regeneron, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités en immunologie. Sanofi poursuit également la simplification de ses activités, notamment par le partenariat annoncé avec Cheplapharm pour certains médicaments établis⁴.

Sanofi est confiant dans sa capacité à réaliser une performance commerciale et financière solide à court et moyen terme. L'entreprise tout entière se mobilise pour piloter sa trajectoire après Dupixent au cours de la prochaine décennie, avec une priorité : protéger les résultats au-delà de la perte d'exclusivité de Dupixent. Sanofi a déjà pris des mesures destinées à améliorer sa productivité en R&D. Les activités de business development et de fusions-acquisitions seront essentielles pour compléter cette transformation. Sanofi confirme sa volonté d'appliquer sa politique d'allocation des capitaux à long terme, et notamment son objectif d'accroissement du dividende. »

	T3 2026	Variation	Variation à TCC	YTD 2026	Variation	Variation à TCC
Chiffre d'affaires	€14 444m	+16,2%	+14,3%	€36 550m	+13,1%	+15,2%
Résultat net IFRS	€3 021m	+7,8%	—	€4 979m	-42,2%	—
BNPA IFRS	€2,52	+9,6%	—	€4,15	-41,1%	—
Cash-flow libre ⁵	€3 269m	+9,2%	—	€6 993m	+28,3%	—
Résultat opérationnel des activités	€5 430m	+22,2%	+19,7%	€11 688m	+19,2%	+21,1%
Résultat net des activités	€4 255m	+20,0%	+17,6%	€9 020m	+17,2%	+19,1%
BNPA des activités	€3,55	+22,0%	+19,6%	€7,52	+19,4%	+21,3%

¹ Sauf indication contraire, l'évolution du chiffre d'affaires est exprimée à taux de change constants (TCC) (Cf. définition en Annexe 8).

² Pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle, les commentaires de Sanofi portent sur le résultat opérationnel des activités, résultat net des activités et sur le BNPA, qui sont des indicateurs financiers non-IFRS (Cf. définition en Annexe 8). Le compte de résultat IFRS consolidé figure en Annexe 3 et le passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités, en Annexe 4.

³ Aux cours de change moyens en vigueur en octobre 2026, l'incidence des changes sur le chiffre d'affaires est estimée à environ -1%, et sur le BNPA des activités, à environ -1%.

⁴ Sous réserve des procédures d'information et de consultation des représentants du personnel, des autorisations réglementaires et des conditions de clôture usuelles.

⁵ Le cash-flow libre est un indicateur financier non-IFRS (Cf. définition en Annexe 8).

Résumé du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2026

Une conférence téléphonique et un webcast destinés aux investisseurs et aux analystes débiteront à 13h30 (CET) ; les détails ainsi que la présentation seront accessibles sur le site [sanofi.com](https://www.sanofi.com).

La performance présentée dans ce communiqué de presse couvre la période de trois mois close le 30 septembre 2026 (le trimestre ou le T3 2026) et la période de neuf mois close le 30 septembre 2026 (les neuf premiers mois ("year-to-date" ou YTD) de 2026) par comparaison à la période de trois mois close le 30 septembre 2025 (T3 2025) et la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 (les neuf premiers mois 2025), respectivement. Sauf indication contraire, tous les taux d'évolution du chiffre d'affaires figurant dans le présent communiqué sont exprimés à TCC.

Au T3 2026, le chiffre d'affaires de Sanofi s'élève à 14 444 millions d'euros, soit une hausse de 14,3 %. Les fluctuations de change ont un effet positif de 1,9 point de pourcentage (pp) ; dès lors, la progression du chiffre d'affaires s'élève à 16,2 % à données publiées. Les opérations de cession et de rationalisation du portefeuille ont sur la croissance des ventes un impact négatif de 0,4 pp. Pour les neuf premiers mois de 2026, le chiffre d'affaires s'élève à 36 550 millions d'euros, soit une hausse de 15,2 %. Les fluctuations de change ont un effet négatif de 2,1 pp ; dès lors, l'augmentation du chiffre d'affaires s'élève à 13,1 % à données publiées. Les opérations de cession de médicaments et de rationalisation du portefeuille ont sur la croissance des ventes un impact négatif de 0,4 pp.

Chiffre d'affaires par zone géographique

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	T3 2026	Variation à TCC	YTD 2026	Variation à TCC
États-Unis (US)	8 603	+23,9%	20 236	+27,4%
Europe	2 579	-0,9%	6 883	+1,9%
Reste du Monde	3 262	+5,7%	9 431	+3,1%
dont Chine	762	+2,6%	2 087	-1,5%

Aux **États-Unis**, les ventes s'élèvent à 8 603 millions d'euros, en progression de 23,9 %. Cette croissance est portée par l'immunologie (Dupixent et Kevzara), les lancements pharmaceutiques et les insulines ; le total des ventes de vaccins diminue de 6,8 % en raison d'une baisse des ventes de vaccins antigrippaux et de Beyfortus, partiellement compensée par la contribution de Heklisav-B, récemment acquis.

En **Europe**, les ventes reculent à 2 579 millions d'euros (-0,9 %). Cette légère baisse s'explique par celle des vaccins antigrippaux et des médicaments établis, partiellement compensée par Dupixent et par les lancements pharmaceutiques.

Dans la région **Reste du Monde**, les ventes s'élèvent à 3 262 millions d'euros, en hausse de 5,7 %. Cette progression est portée par le Dupixent et par les lancements, dont Beyfortus. Un recul des ventes des médicaments établis compense la progression des insulines. Dans l'ensemble, les Vaccins restent relativement stables, Beyfortus compensant la baisse des vaccins antigrippaux. En **Chine**, les ventes progressent à 762 millions d'euros (+2,6 %), dans un marché présentant un taux de croissance équivalent. La progression des ventes est portée par Sarclisa, Dupixent et les insulines, face à un recul de l'activité Vaccins, et en particulier du vaccin Polio/Coqueluche/Hib, en raison de la baisse du nombre de naissances.

Résultat opérationnel des activités

Au troisième trimestre 2026, le résultat opérationnel des activités progresse à 5 430 millions d'euros, en hausse de 19,7 % (+22,2 % à données publiées), contre 4 445 millions d'euros au T3 2025. Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires s'élève à 37,4 %, en hausse de 1,7 pp (37,6 % à données publiées, soit +1,9 pp). Cette hausse du ratio s'explique avant tout par la progression de la marge brute des activités et du levier opérationnel, partiellement compensée par l'augmentation des autres charges d'exploitation induites par l'augmentation de la quote-part de bénéfice due à Regeneron, partenaire de longue date de Sanofi. Pour les neuf premiers mois de 2026, le résultat opérationnel des activités s'élève à 11 688 millions d'euros, en hausse de 21,1 % (19,2 % à données publiées) contre 9 808 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2025. Le ratio du résultat opérationnel des activités sur le chiffre d'affaires s'élève à 31,9 %, en hausse de 1,6 pp (32,0 % à données publiées, soit +1,7 pp).

Business development

En septembre, Sanofi et Cheplapharm ont annoncé leur intention de créer un nouveau partenariat stratégique dans le domaine des médicaments matures, dans le cadre duquel Cheplapharm reprendrait à Sanofi, à l'échelle mondiale, une sélection de 20 médicaments matures et trois sites industriels. En contrepartie, Sanofi prendrait une participation de 26,4 % au capital de Cheplapharm, consolidant ainsi une collaboration entamée en 2014. Le début du transfert commercial du portefeuille de médicaments est prévu pour le premier trimestre 2027, précédant le transfert des sites de production, sous réserve des procédures d'information du personnel et de consultation des représentants du personnel, d'obtention des autorisations réglementaires et des conditions usuelles de réalisation. Il est prévu de finaliser la transaction au troisième trimestre 2027. Parmi les médicaments cédés par Sanofi figurent Lovenox/Clexane (énoxaparine), sauf aux États-Unis. En 2025, Lovenox/Clexane représentait un chiffre d'affaires de 822 millions d'euros. Sanofi prévoit de préciser les modalités financières de la transaction ultérieurement.

Début octobre, Sanofi et son partenaire Regeneron Pharmaceuticals ont annoncé l'élargissement de leur collaboration de longue date dans le domaine des anticorps, en intégrant plusieurs anticorps de nouvelle génération à action prolongée à l'Alliance. Dans le cadre de l'accord de licence et de collaboration élargi, les deux sociétés ont l'intention de co-développer et co-commercialiser quatre nouveaux anticorps à action prolongée inventés par Regeneron, ciblant l'interleukine-13 (IL-13), l'interleukine-4 (IL-4), le récepteur alpha de l'interleukine-4 (IL-4Rα) et un bispécifique IL-4xIL-13. L'anticorps anti-IL-13 REGN20423 est actuellement en

étude clinique de phase 1 dans la dermatite atopique, et les trois autres anticorps devraient entrer en études cliniques en 2027. Regeneron aura également l'option d'inclure dans la collaboration le lunsekimig de Sanofi, option exerçable dès l'achèvement de ses études de phase 3 dans la bronchopneumopathie chronique obstructive. Regeneron recevra de Sanofi un paiement initial d'un milliard de dollars, avec un potentiel de paiements d'étapes liés au développement, aux autorisations réglementaires et à la commercialisation, pouvant atteindre 7 milliards de dollars additionnels. Les deux sociétés partageront les coûts de développement et de commercialisation des nouveaux programmes et se répartiront à parts égales (50/50) les bénéfices futurs issus de ces produits potentiels à l'échelle mondiale. Regeneron pilotera les activités de recherche et développement, tandis que Sanofi dirigera les efforts commerciaux à l'échelle mondiale. L'accord de partage des bénéfices existant relatif à Dupixent et à Kevzara ne changera pas.

Calendrier financier

Résultats du T4 2026	Jeudi 28 janvier 2027
Résultats du T1 2027	Vendredi 23 avril 2027
Résultats du T2 2027	Jeudi 29 juillet 2027
Résultats du T3 2027	Jeudi 28 octobre 2027

Segment Biopharma

Pharma

Sanofi commente la performance commerciale de tous les lancements de médicaments, ainsi que celle de médicaments établis générant des ventes supérieures ou égales à 100 millions d'euros par trimestre.

Lancements

Parmi les lancements récents du segment Pharma figurent les médicaments ALTUVIIIO, Nexvazyme/Nexviadyme, Ayvakit, Sarclisa, Rezurock, Cablivi, Xenpozyme, Tzield/Teizeild, Wayrilz, Qfitlia, Myqorzo, Anxu et Redemplo. Pour des commentaires individuels sur les ventes, consulter les sections consacrées aux différentes aires thérapeutiques. La performance globale des lancements est présentée dans le tableau ci-dessous.

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	T3 2026	Variation à TCC	YTD 2026	Variation à TCC
Total	1 390	+31,4%	3 866	+42,3%

Immunologie

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	T3 2026	Variation à TCC	YTD 2026	Variation à TCC
Dupixent	5 687	+34,8%	15 011	+34,5%
Kevzara	222	+67,9%	523	+42,3%

Les ventes de **Dupixent** (dermatite atopique (DA), asthme, polyposse naso-sinusienne (PNS), œsophagite à éosinophiles, prurigo nodulaire, urticaire chronique spontanée (UCS), bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), pemphigoïde bulleuse et rhinosinusite fongique allergique (RFA)) s'élèvent à 5 687 millions d'euros, en hausse de 34,8 %. La croissance des ventes mondiales se poursuit, portée par une forte demande dans chacune des neuf indications homologuées, essentiellement en raison d'un recours accru à des médicaments de thérapie avancée pour chaque maladie. Aux États-Unis, les ventes s'élèvent à 4 376 millions d'euros, en hausse de 40,2 %, principalement portées par une forte demande et par un effet prolongé des améliorations opérationnelles, qui ont généré des ajustements favorables des prix brut au net. En Europe, les ventes s'élèvent à 588 millions d'euros, en hausse de 16,1 %, ce qui reflète à la fois la croissance réalisée pour toutes les indications remboursées et la poursuite de la croissance sur les principaux marchés, dont l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Dans la région Reste du Monde, les ventes s'élèvent à 723 millions d'euros, en hausse de 22,6 %, essentiellement portées par le Japon, le Canada, le Brésil et la Chine.

Les ventes de **Kevzara** (polyarthrite rhumatoïde, autres indications rhumatologiques) s'élèvent à 222 millions d'euros, soit une hausse de 67,9 %, principalement portée par une utilisation accrue dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde et de la polymyalgie rhumatismale. Les États-Unis restent le marché le plus important (167 millions d'euros, +87,4 %).

Maladies rares

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	T3 2026	Variation à TCC	YTD 2026	Variation à TCC
ALTUVIIIIO	408	+37,8%	1 082	+34,2%
Fabrazyme	260	+6,2%	783	+4,7%
Nexviazyme/Nexviadyme	211	+4,0%	637	+10,9%
Ayvakit	203	+46,0%	570	+329,2%
Cerezyme	173	+6,2%	525	+0,8%
Alprolix	172	+13,4%	454	+3,3%
Myozyme/Lumizyme	105	-15,6%	325	-17,4%
Cablivi	70	+6,1%	223	+12,9%
Xenpozyme	63	+8,8%	190	+15,0%
Wayrilz	19	+1800,0%	46	+4600,0%
Qfitlia	8	+75,0%	20	+300,0%
Myqorzo	3	—%	6	—%
Anxu	1	—%	1	—%
Redemplo	1	—%	1	—%

Les ventes de **ALTUVIIIIO** (troubles de la coagulation, facteur VIII) s'élèvent à 408 millions d'euros ; 85 % de ces ventes sont réalisées aux États-Unis. La croissance reste stimulée par la transition de patients abandonnant d'autres traitements à facteur de remplacement classiques et à demi-vie courte, et par celle de certains patients abandonnant des traitements sans facteur de remplacement. Les ventes dans la région Reste du Monde (63 millions d'euros) progressent de 40,4%, en raison de la normalisation des ventes d'approvisionnement dans le cadre de la collaboration avec Sobi. Les ventes de la franchise de médicaments à facteur VIII de remplacement pour le traitement de l'hémophilie A (ALTUVIIIIO et Eloctate) progressent à 453 millions d'euros (+21,3 %). La contribution d'Eloctate recule à 45 millions d'euros (-41,6 %), en raison de l'absence de ventes d'approvisionnement dans le cadre de la collaboration avec Sobi.

Les ventes de **Fabrazyme** (maladie de Fabry) se chiffrent à 260 millions d'euros (+6,2 %), soutenues par les ventes aux États-Unis (+8,9 %), en raison de l'augmentation du nombre de patients et du prix, partiellement compensées par un ralentissement de la croissance en Europe (+1,6 %, à 63 millions d'euros).

Les ventes de **Nexviazyme/Nexviadyme** (maladie de Pompe) s'établissent à 211 millions d'euros, en hausse de 4,0 %, portées par les États-Unis (+14,3 %) et par la région Reste du Monde (+10,7 %), mais partiellement compensées par l'Europe (-12,2 %). Dans toutes les zones géographiques, la transition des patients depuis Myozyme/Lumizyme se poursuit. Les ventes réalisées dans la franchise maladie de Pompe (Nexviazyme/Nexviadyme et Myozyme/Lumizyme ensemble) s'établissent à 316 millions d'euros (-3,4 %). De manière générale, des difficultés d'approvisionnement expliquent le ralentissement de la croissance.

Les ventes de **d'Ayvakit** (mastocytose systémique) s'établissent à 203 millions d'euros. Elles se répartissent principalement entre les États-Unis (178 millions d'euros), et l'Europe (23 millions d'euros) ; le nombre de patients traités et la durée de traitement continuent de progresser. L'augmentation des remises accordées aux pouvoirs publics en raison de l'intégration de Blueprint à Sanofi continue d'avoir un impact sur les ventes aux États-Unis. En base pro forma marché, les ventes atteignent 234 millions de dollars, en hausse de 14,4 % par rapport au chiffre d'affaires de 204 millions de dollars réalisé au T3 2025. Les redevances sur les ventes réalisées par CStone Pharmaceuticals en Chine sont comptabilisées en Autres revenus.

Les ventes de **Cerezyme** (maladie de Gaucher) progressent à 173 millions d'euros (+6,2 %), portées par une croissance dans la région Reste du Monde (+21,3 %), partiellement compensée par une baisse des ventes aux États-Unis (-2,3 %) et en Europe (-3,6 %). Les ventes relatives à la franchise maladie de Gaucher (Cerezyme et Cerdelga, ensemble) s'élèvent à 268 millions d'euros (+6,9 %).

Les ventes de **d'Alprolix** (troubles de la coagulation, facteur IX) progressent à 172 millions d'euros (+13,4 %), portées par la région Reste du Monde (55 millions d'euros, soit +27,9 %) en raison surtout de l'augmentation des livraisons dans le cadre de la collaboration avec Sobi. La croissance réalisée aux États-Unis (+7,5 %) s'explique en partie par un ajustement de prix brut au net.

Les ventes de **Myozyme/Lumizyme** (maladie de Pompe) diminuent à 105 millions d'euros (-15,6 %), sous l'effet de la transition des patients vers Nexviazyme/Nexviadyme et de difficultés d'approvisionnement.

Les ventes de **Cablivi** (purpura thrombotique thrombocytopénique acquis) s'élèvent à 70 millions d'euros, en hausse de 6,1 %, portées par les États-Unis (+8,6 %), grâce surtout à une utilisation accrue par les patients. En Europe, les ventes se montent à 26 millions d'euros (+4,0 %) ; elles s'élèvent à 5 millions d'euros (inchangé) dans la région Reste du Monde.

Les ventes de **Xenpozyme** (déficit en sphingomyélinase acide) s'élèvent à 63 millions d'euros, en hausse de 8,8 %, principalement portées par les États-Unis (+17,4 %).

Les ventes de **Wayrilz** (thrombocytopénie immunitaire) représentent 19 millions d'euros, exclusivement aux États-Unis, après l'autorisation de mise sur le marché obtenue en août 2025.

Les ventes de **Qfitlia** (hémophilie A/B) s'élèvent à 8 millions d'euros, dont 7 millions d'euros aux États-Unis, après l'autorisation de mise sur le marché obtenue en mars 2025.

Les ventes de **Myqorzo** (cardiomyopathie hypertrophique obstructive) s'élèvent à 3 millions d'euros, après le lancement en Chine au premier trimestre.

Les ventes d'Anxu (myélofibrose) s'élèvent à 1 million d'euros après le lancement opéré en Chine au deuxième trimestre.

Les ventes de Redemplo (syndrome de chylomicronémie familiale) s'élèvent à 1 million d'euros après le lancement en Chine au troisième trimestre.

Principaux autres médicaments

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	T3 2026	Variation à TCC	YTD 2026	Variation à TCC
Lantus	530	+18,5%	1 343	+3,7%
Toujeo	430	+31,2%	1 159	+15,0%
Plavix	206	-10,8%	646	-6,5%
Sarclisa	196	+25,8%	550	+30,4%
Lovenox	174	-12,8%	538	-17,3%
Rezurock	165	+43,0%	461	+25,7%
Praluent	156	+20,5%	473	+19,0%
Thymoglobulin	134	+10,2%	391	+9,0%
Aprovel	103	-1,0%	321	+2,6%
Tzield/Teizeild	42	+127,8%	79	+70,2%

Les ventes de **Lantus** (diabète) progressent de 18,5 % à 530 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes progressent à 293 millions d'euros (+35,0 %), portées principalement par des ajustements favorables de prix brut au net et soutenues par des gains de part de marché. Les ventes ont également bénéficié d'une demande temporaire liée à des perturbations d'approvisionnements chez la concurrence : Sanofi s'attend à voir cet effet s'atténuer au fil du temps. En Europe et dans la région Reste du Monde, le chiffre d'affaires combiné augmente de 2,7 %.

Les ventes de **Toujeo** (diabète) progressent à 430 millions d'euros (+31,2 %), portées surtout par les ventes réalisées aux États-Unis (+121,8 %), en raison d'ajustements favorables de prix brut au net et par des gains de part de marché. Dans la région Reste du Monde (+19,0 %) et en Europe (+4,8 %), les ventes progressent également, en raison d'une augmentation de leur part de marché.

Les ventes de **Plavix** (anti-agrégant plaquettaire, maladie cardiovasculaire) s'élèvent à 206 millions d'euros (-10,8 %), sous l'effet d'un recul des ventes dans la région Reste du Monde (qui représente l'essentiel des ventes, soit 185 millions d'euros, -11,0 %).

Les ventes de **Sarclisa** (myélome multiple) progressent à 196 millions d'euros (+25,8 %), soutenues par une forte croissance dans la région Reste du Monde (+33,3 %, à 64 millions d'euros) et en Europe (+28,3 % à 59 millions d'euros). Aux États-Unis, les ventes s'améliorent à 73 millions d'euros (+18,0 %). À l'échelle mondiale, la croissance s'explique essentiellement par une utilisation accrue dans les premières lignes de traitement, notamment chez des patients non éligibles à une greffe en première ligne, en association avec des combinaisons de chimiothérapie de référence. Le lancement actuellement en cours de la nouvelle formulation pour administration sous-cutanée contribue également à la croissance.

Les ventes de **Lovenox** (anti-coagulant, maladie cardiovasculaire) diminuent à 174 millions d'euros (-12,8 %), impactées par un recul des ventes en Europe à 89 millions d'euros (-17,8 %) et dans la région Reste du Monde (82 millions d'euros, -9,1 %), en raison de l'impact de biosimilaires concurrents.

Pour **Rezurock** (maladie chronique du greffon contre l'hôte) les ventes progressent à 165 millions d'euros (+43,0 %), grâce à une forte croissance dans la région Reste du Monde (21 millions d'euros, +40,0 %). En Europe, les ventes s'élèvent à 19 millions d'euros et aux États-Unis, à 125 millions d'euros (+24,0 %), soutenues par un effet prix.

Les ventes de **Praluent** (hypercholestérolémie primaire, dyslipidémie mixte) s'établissent à 156 millions d'euros, en hausse de 20,5 %, reflétant une augmentation des ventes en Europe (133 millions d'euros, +24,5 %).

Les ventes de **Thymoglobulin** (prévention du rejet de la greffe rénale) représentent 134 millions d'euros, en hausse de 10,2 %, essentiellement grâce à l'augmentation des ventes dans la région Reste du Monde (+13,5 %, à 46 millions d'euros).

Les ventes d'**Aprovel** (traitement de l'hypertension, maladie cardiovasculaire) s'élèvent à 103 millions d'euros (-1,0 %) ; elles sont surtout réalisées dans la région Reste du Monde (84 millions d'euros, -1,2 %).

Les ventes de **Tzield/Teizeild** (diabète) s'établissent à 42 millions d'euros, soit une hausse de 127,8 %. Elles s'élèvent à 39 millions d'euros aux États-Unis et à 3 millions d'euros en Europe, où le lancement est en cours en Allemagne. Au total, près de 1 100 patients ont déjà été traités avec Tzield/Teizeild.

Vaccins

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	T3 2026	Variation à TCC	YTD 2026	Variation à TCC
Vaccins grippe et COVID-19	1 256	-18,8%	1 377	-21,7%
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (PPH) et rappels (y compris Heplisav-B)	823	+24,9%	2 187	+9,9%
Beyfortus	631	-15,4%	1 023	-6,1%
Méningite, voyageurs et endémiques	476	+4,2%	1 041	-0,5%
Total	3 185	-6,6%	5 628	-4,3 %

Les ventes de **Vaccins** reculent à 3 185 millions d'euros (-6,6 %), essentiellement à cause de séquences défavorables pour la grippe et d'une baisse des ventes de Beyfortus aux États-Unis.

Les ventes de **vaccins Grippe et COVID-19** reculent à 1 256 millions d'euros (-18,8 %), essentiellement en raison de séquences dans les livraisons saisonnières pour l'hémisphère Nord, avec une proportion plus élevée, au quatrième trimestre, qu'en 2025.

Les ventes de **vaccins Polio/Coqueluche/Hib (PPH) et de rappels, y compris Heplisav-B**, s'élèvent à 823 millions d'euros, en hausse de 24,9 %. Les ventes réalisées aux États-Unis (353 millions d'euros, +69,8 %) bénéficient de l'ajout au portefeuille de

Heplisav-B, récemment acquis. Dans la région Reste du Monde (347 millions d'euros, +0,3 %), les ventes ont souffert du déclin du nombre de naissances, particulièrement en Chine.

Les ventes de **Beyfortus s'élèvent** à 631 millions d'euros, en recul de 15,4 %, pénalisées par les États-Unis (240 millions d'euros, -39,3 %) et notamment par une commande centralisée réduite de la part des *Centers for Disease Control and Prevention*. Cette évolution est partiellement compensée par les ventes en Europe (266 millions d'euros, +1,9 %) et dans la région Reste du Monde (125 millions d'euros, +38,2 %), grâce à l'extension de son déploiement géographique. Beyfortus protège désormais les nourrissons dans plus de 50 pays.

Les ventes de **vaccins Méningite, voyageurs et endémiques** s'établissent à 476 millions d'euros (+4,2 %), grâce à une augmentation des ventes dans toutes les zones géographiques.

Actualisation du pipeline

Le pipeline de Sanofi compte 61 projets dans trois aires thérapeutiques principales (Immunologie, Maladies Rares, et Vaccins), mais aussi, de manière sélective, dans les domaines de la Neurologie et de l'Oncologie, dont 36 nouveaux médicaments et vaccins potentiels. La section suivante souligne les avancées significatives réalisées dans le pipeline des projets en phase finale et intermédiaire depuis le communiqué de presse précédent relatif aux résultats trimestriels.

Faits marquants

Les abréviations utilisées dans le tableau ci-dessous sont expliquées dans le texte :

Approbations réglementaires	Ayvakit - mastocytose systémique indolente, 50 mg (US) MenQuadfi - maladie à méningocoque, six semaines+ (UE)
Acceptations de soumissions réglementaires	Teizeild - DT1 stade 2, un an à sept ans (UE)
Désignations réglementaires	Beyfortus - VRS, 2e saison - examen prioritaire (CN) SP0289 - grippe H5 pandémique - PRIME (UE)

La liste des changements du pipeline figure dans la présentation investisseurs des résultats du troisième trimestre 2026, dans l'annexe du pipeline.

Immunologie

Tzield/Teizeild (teplizumab)

L'Agence européenne du médicament (EMA) a accepté l'examen réglementaire de Teizeild afin de ralentir l'apparition du diabète de type 1 (DT1) de stade 3 chez les patients âgés de un à sept ans atteints de DT1 au stade 2. Teizeild est déjà approuvé pour cette indication chez les adultes et les enfants âgés de huit ans et plus.

Lunsekimig (Nanobody® VHH IL13xTSLP)

Lors du congrès European Respiratory Society (ERS) 2026 à Barcelone (Espagne), les résultats positifs de deux études distinctes de phase 2 ont montré que lunsekimig, ciblant la lymphopoïétine stromale thymique (TSLP) et l'interleukine 13 (IL13), menait à des améliorations cliniquement significatives chez des patients souffrant d'asthme ou de polyposse naso-sinusienne (PNS).

- L'étude AIRCULES de phase 2b (identifiant d'étude clinique : NCT06102005) de détermination de dose a évalué l'efficacité, la sécurité, et la tolérabilité de lunsekimig en traitement additionnel au traitement standard, comparé au placebo, pendant 48 semaines, chez des adultes atteints d'asthme modéré à sévère ayant présenté une ou plusieurs exacerbations au cours de l'année précédente. À la dose de 300 mg toutes les quatre semaines (Q4W), lunsekimig a démontré une réduction statistiquement et cliniquement significative du taux annuel d'exacerbations de l'asthme sur 48 semaines comparé au placebo, quel que soit le statut des biomarqueurs, et a donc atteint le critère d'évaluation principal de l'étude. L'étude a également atteint le principal critère d'évaluation secondaire, mettant en évidence une amélioration statistiquement et cliniquement significative de la fonction pulmonaire à la semaine 48, mesurée par le volume expiratoire forcé en une seconde avant administration d'un bronchodilatateur (VEMS pré-BD), comparé au placebo, et ce, dès la semaine 4 et s'est maintenue jusqu'à la semaine 48. De plus, les patients ont fait état d'une amélioration de leurs scores au questionnaire d'évaluation du contrôle de l'asthme.
- L'étude DUET de phase 2a (identifiant d'étude clinique : NCT06454240) de preuve de concept a évalué l'efficacité, la sécurité, et la tolérabilité de lunsekimig 300 mg Q4W, en traitement additionnel au traitement standard, comparé au placebo, à la semaine 24, chez des patients adultes atteints de polyposse naso-sinusienne (PNS). Lunsekimig a démontré des améliorations statistiquement et cliniquement significatives pour les principaux critères d'évaluation primaire et secondaire.

Dans les deux études, lunsekimig a été bien toléré.

Maladies rares

Ayvakit (avapritinib)

La FDA a approuvé la mise à jour de la notice d'Ayvakit incluant une option de dose quotidienne de 50 mg chez les adultes atteints de mastocytose systémique indolente (MSI), selon les indications cliniques après au moins six mois de traitement de 25 mg par jour, dose initiale recommandée. La MSI se caractérise par un large spectre d'activité de la maladie, variant d'un patient à un autre, soulignant l'importance de fournir aux professionnels de santé une flexibilité afin de répondre à ces besoins médicaux

variés. Cette mise à jour de la notice s'appuie sur les données observées d'Ayvakit 50 mg issues du volet d'extension à long terme, en ouvert de l'étude clinique PIONEER (identifiant de l'étude clinique : NCT03731260).

Vaccins

MenQuadfi (maladie à méningocoque)

L'Union européenne a approuvé une extension d'indication pour MenQuadfi (vaccin conjugué contre les méningocoques des groupes A, C, W, et Y) visant à inclure les nourrissons à partir de l'âge de six semaines, de manière à les protéger contre la maladie invasive à méningocoque causée par *Neisseria meningitidis* des sérogroupes A, C, W, et Y. MenQuadfi était déjà approuvé dans l'UE pour une utilisation chez les nourrissons âgés de 12 mois et plus.

La maladie invasive à méningocoque est une infection bactérienne potentiellement mortelle qui peut évoluer rapidement : l'état des nourrissons peut se dégrader, de l'apparition des symptômes jusqu'au décès, en l'espace de 24 heures. Les nourrissons figurent parmi les populations les plus exposées au risque de maladie invasive à méningocoque, avec des taux élevés de mortalité et de complications graves à long terme. Bien que le sérotype A soit désormais rarement signalé dans l'UE, les sérotypes C, W, et Y restent la source d'une part importante des cas de maladie invasive à méningocoque.

Beyfortus (nirsevimab)

L'Administration nationale des produits médicaux (NMPA) de Chine a accordé une procédure d'examen prioritaire à la soumission réglementaire de Beyfortus visant à étendre son indication aux enfants jusqu'à l'âge de 24 mois, au cours de leur deuxième saison du virus respiratoire syncytial (VRS). Beyfortus est actuellement approuvé pour la prévention des infections des voies respiratoires inférieures dues au VRS chez les nouveau-nés et les nourrissons entrant dans leur première saison du VRS ou durant celle-ci.

SP0087 (rage)

Le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'EMA a émis un avis positif concernant SP0087 pour la prophylaxie pré-exposition et post-exposition de la rage, dans toutes les tranches d'âge. Ce vaccin de nouvelle génération est hautement purifié, exempt de matériaux d'origine humaine ou animale, et présente une thermostabilité améliorée ainsi qu'une durée de conservation plus longue.

SP0289 (grippe H5 pandémique)

Le CHMP a accordé l'éligibilité au programme PRIME pour le vaccin pandémique contre la grippe H5 de deuxième génération, à ARN messager et à conception structurale. Ce vaccin de préparation à une pandémie est destiné à la prévention de la grippe en cas de pandémie officiellement déclarée. Le CHMP a reconnu le potentiel du vaccin à répondre à un besoin médical non satisfait, soulignant que la plateforme à ARN messager permet une fabrication rapide et une adaptation aux variants viraux émergents ou aux souches pandémiques nouvelles.

Principales étapes prévues pour le pipeline

	Médicament/vaccin	Indication	Description
T4 2026	Dupixent	UCS enfants	décision réglementaire (JP)
	Nexviazyme	maladie de Pompe infantile	soumission réglementaire (US)
	venglustat	maladie de Gaucher de type 3 (MG3)	décision réglementaire (US)
	Sarclisa	myélome multiple (MM) éligible à une greffe	données de phase 3
	Fluzone HD/Efluelda	grippe 50 ans +	décision réglementaire (US)
	SP0087	rage	décision réglementaire (UE) soumission réglementaire (US)
2027	Dupixent	RFA	décision réglementaire (JP)
		asthme Q4W	soumission réglementaire (US)
	Anxu	maladie du greffon contre l'hôte, troisième ligne	données de phase 3
			soumission réglementaire (CN)
	brivekimig	hidradénite suppurée	données de phase 2
	lunsekimig	asthme à haut risque	données de phase 2
	venglustat	MG3	décision réglementaire (UE, JP)
	efdoralprin alfa	emphysème à déficit en alpha-1 antitrypsine	soumission réglementaire (US)
	fitusiran	hémophilie A/B	données de phase 3 (12 ans +)
			soumission réglementaire (UE, JP)
	riliprubart	polyneuropathie démyélinisante inflammatoire chronique	données de phase 3
			soumission réglementaire (US, UE)
	Sarclisa	administration sous-cutanée	décision réglementaire (CN)
		MM éligible à une greffe	soumission réglementaire (US)
	Myqorzo	cardiomyopathie hypertrophique non obstructive	soumission réglementaire (CN)
	Redemplo	hypertriglycéridémie sévère	soumission réglementaire (CN)
2028	Fluzone HD/Efluelda	grippe 50 ans +	décision réglementaire (UE)
	SP0202	maladie à pneumocoques	données de phase 3
	SP0218	fièvre jaune	données de phase 3
			soumission réglementaire (UE)
	duvakitug	rectocolite hémorragique	données de phase 3
	Wayrilz	maladie liée aux IgG4	données de phase 3
			soumission réglementaire (US, UE)
		anémie hémolytique auto-immune	données de phase 3
			soumission réglementaire (US, UE)
	Sarclisa	MM indolent	données de phase 3
			soumission réglementaire
	frexalimab	sclérose en plaque (SEP) rémittente-récurrente	données de phase 3
			soumission réglementaire
		SEP-SP	données de phase 3
	SP0202	maladie à pneumocoques	soumission réglementaire (US, UE)
	SP0218	fièvre jaune	soumission réglementaire (US)

La situation du pipeline de Sanofi au 30 septembre 2026 est disponible sur le site Internet de Sanofi : <https://www.sanofi.com/fr/notre-science/notre-portefeuille>.

Agir pour la nature : réduire les dépendances, renforcer la résilience

La biodiversité est un domaine d'attention majeur orientant les efforts de Sanofi visant à limiter son impact sur la nature et à réduire au minimum le recours aux ressources naturelles.

Sanofi a mené une analyse des risques et des dépendances liés à la nature sur l'ensemble de ses activités et de sa chaîne de valeur. Cette analyse a permis d'identifier quatre matières premières d'origine naturelle critiques : le sang de limule, l'huile de palme, le bétail et les dérivés porcins. Même si l'incidence financière prévue en est jugée négligeable, Sanofi prend des mesures d'adaptation ciblées et proactives pour renforcer sa résilience à long terme.

Le sang de limule est un ingrédient essentiel pour le contrôle de sécurité des médicaments injectables et des vaccins qu'exigent les autorités réglementaires. Sanofi accélère sa transition vers des solutions alternatives de synthèse et se fixe un plan d'action et plusieurs objectifs à atteindre d'ici fin 2030: (1) dans l'ensemble de ses laboratoires de contrôle qualité, réaliser 70% des tests de détection des endotoxines sans recours à des réactifs issus du sang de limule ; (2) recourir à une méthode de synthèse pour tous les nouveaux lancements.

Ce plan renforce l'engagement de Sanofi de réduire son impact sur la nature, tout en garantissant un accès ininterrompu aux médicaments pour les patients dans le monde entier.

Notes ESG

Voici les derniers classements ESG attribués à Sanofi :

MSCI	SUSTAINALYTICS	CDP	ISS-CORPORATE	FTSE4Good	access to medicine index
Q3 2026					
▼ A	= 13.1 Low risk	= Climate Change: A	▲ B+	= 4.7/5	= 3.52/5
Q2 2026					
AA	13.1	A	B	4.7/5	3.52/5
Downgrade due to a controversy	Third among 359 pharmaceutical companies	Recognized for the fifth consecutive year on the CDP's Climate Change Leadership Band	First decile of the 578 companies in the industry	Very high rating across the three pillars of ESG	Top-three company
▲ vs. previous rating ▼					
Scores assigned by the rating agencies are not equivalent.					

Résultats financiers du T3 et des neuf premiers mois de 2026

Résultat net des activités¹

Sanofi affiche au T3 2026 un **chiffre d'affaires** de 14 444 millions d'euros, en hausse de 16,2 % (14,3 % à TCC), à comparer au chiffre d'affaires de 12 434 millions d'euros réalisé au T3 2025. Pour les neuf premiers mois de 2026, le chiffre d'affaires s'élève à 36 550 millions d'euros, en hausse de 13,1 % (15,2 % à TCC), contre 32 323 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2025.

Au T3 2026, les **autres revenus** atteignent 789 millions d'euros, en hausse de 7,2 % (de 5,6 % à TCC), à comparer à 736 millions d'euros au T3 2025. Les ventes de vaccins non Sanofi distribués par VaxServe s'élèvent à 494 millions d'euros, soit une amélioration de 2,1 % (+0,4 % à TCC). Les autres revenus comprennent en outre la vente de produits de santé grand public Opella sur certains marchés (149 millions d'euros), divers services de fabrication (75 millions d'euros), des redevances (49 millions d'euros) et des ventes d'approvisionnement à Opella (22 millions d'euros). Sur les neuf premiers mois de 2026, les autres revenus s'élèvent à 2 227 millions d'euros, en hausse de 1,8 % (3,7 % à TCC) à comparer à 2 188 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2025. Les ventes de vaccins non Sanofi distribués par VaxServe s'élèvent à 1 240 millions d'euros, en baisse de 6,5 % (de 3,4 % à TCC). Les autres revenus comprennent en outre la vente de produits de santé grand public Opella sur certains marchés (419 millions d'euros), divers services de fabrication (346 millions d'euros), des redevances (140 millions d'euros) et des ventes d'approvisionnement à Opella, etc. (82 millions d'euros).

Au troisième trimestre, la **marge brute des activités** progresse de 19,2 % à 11 698 millions d'euros (+17,2 % à TCC), contre 9 815 millions d'euros au T3 2025. Le taux de marge brute des activités est en progrès de 2,1 pp à 81,0 % (soit 81,0 % à TCC, +2,1 pp). L'amélioration de la marge, au T3, s'explique par l'amélioration du mix produits, et notamment par une augmentation de la proportion de médicaments touchant à la médecine de spécialité et aux maladies rares, ainsi que par un élément favorable d'ajustement de prix brut au net. Sur les neuf premiers mois de 2026, la marge brute des activités s'élève à 29 297 millions d'euros, en hausse de 15,9 % (18,3 % à TCC) contre 25 275 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2025. Le taux de marge brute des activités s'élève à 80,2 %, en hausse de 2,0 pp (80,3 % à TCC, en hausse de 2,1 pp).

Au T3 2026, les **frais de Recherche et Développement** (R&D) augmentent à 1 849 millions d'euros, soit une hausse de 0,8 % (-0,1 % à TCC), à comparer à 1 834 millions d'euros au T3 2025; cette évolution reflète principalement l'arrêt de projets antérieurs dans le domaine des vaccins. Le ratio des charges de R&D sur le chiffre d'affaires diminue de 1,9 pp à 12,8 % (soit 12,9 % à TCC, en recul de 1,8 pp). Sur les neuf premiers mois de 2026, les frais de R&D sont en hausse de 5,0 %, à 5 829 millions d'euros (6,6 % à TCC), contre 5 551 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2025. Le ratio des charges de R&D sur le chiffre d'affaires recule de 1,3 pp à 15,9 % (15,9 % à TCC, soit -1,3 pp).

Toujours au T3 2026, les **frais commerciaux et généraux** s'élèvent à 2 309 millions d'euros, soit +0,8 % (-0,9 % à TCC), à comparer à 2 291 millions d'euros au T3 2025, grâce à des décisions de coûts disciplinées. Le ratio des frais commerciaux et généraux sur le chiffre d'affaires recule de 2,4 pp à 16,0 % (soit 16,0 % à TCC, -2,4 pp). Sur les neuf premiers mois de 2026, les frais commerciaux et généraux progressent de 4,5 % à 7 101 millions d'euros (6,5 % à TCC) contre 6 797 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2025. Le ratio des frais commerciaux et généraux sur le chiffre d'affaires recule de 1,6 pp à 19,4 % (19,4 % à TCC, en recul de 1,6 pp).

Les **autres produits d'exploitation nets de charges** sont négatifs, au T3 2026, à -2 168 millions d'euros, en augmentation de 66,4 % (64,4 % à TCC) par comparaison au montant, également négatif, de -1 303 millions d'euros au T3 2025. Sur les neuf premiers mois de 2026, les autres produits d'exploitation nets de charges s'établissent à -4 804 millions d'euros, en hausse de 48,0 % (53,9 % à TCC) contre -3 246 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2025. Les détails sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	T3 2026	T3 2025	YTD 2026	YTD 2025
Plus-values/(pertes) nettes sur cessions d'actifs ou d'activités opérationnels	14	85	255	428
<i>dont cessions de médicaments/rationalisation du portefeuille</i>	(3)	85	225	419
Redevances Amvuttra®	296	138	694	258
Divers	74	74	235	144
Total autres produits d'exploitation	384	297	1 184	830
Alliance avec Regeneron :	(2 399)	(1 369)	(5 627)	(3 696)
<i>(i) Quote-part (du bénéfice)/de la perte</i>	(2 230)	(1 487)	(5 716)	(3 962)
<i>(ii) Quote-part supplémentaire couvrant le coût de développement de Regeneron</i>	11	293	605	787
<i>(iii) Remboursement des frais de commercialisation à Regeneron</i>	(180)	(175)	(516)	(521)
Divers	(153)	(231)	(361)	(380)
Total autres charges d'exploitation	(2 552)	(1 600)	(5 988)	(4 076)
Total autres produits d'exploitation nets de charges	(2 168)	(1 303)	(4 804)	(3 246)

La **contribution des sociétés mises en équivalence** s'élève à 62 millions d'euros au troisième trimestre 2026 (inchangé par comparaison à 62 millions d'euros au T3 2025) ; il s'agit essentiellement de la quote-part du résultat généré par Vaxelis. EUROAPI et Opella sont uniquement intégrés aux comptes IFRS (voir ci-dessous le passage au résultat net des activités). Sur les neuf premiers mois de 2026, la contribution des sociétés mises en équivalence s'élève à 136 millions d'euros, contre 139 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2025 ; il s'agit essentiellement de la quote-part du résultat généré par Vaxelis.

¹ Voir l'Annexe 3 pour le compte de résultats consolidés; voir l'Annexe 8 pour les définitions des indicateurs financiers et l'Annexe 4 pour le passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités.

Le **résultat opérationnel des activités** augmente de 22,2 % au T3 2026, à 5 430 millions d'euros (+19,7 % à TCC), contre 4 445 millions d'euros au T3 2025. Le ratio du résultat opérationnel des activités sur le chiffre d'affaires augmente de 1,9 pp à 37,6 % (soit 37,4 % à TCC, +1,7 pp). Cette hausse du ratio s'explique avant tout par la progression de la marge brute des activités et du levier opérationnel, partiellement compensée par l'augmentation des autres charges d'exploitation induite par l'augmentation de la quote-part de bénéfice due par Sanofi à son partenaire Regeneron. Sur les neuf premiers mois de 2026, le résultat opérationnel des activités s'élève à 11 688 millions d'euros, en augmentation de 19,2 % (21,1 % à TCC), à comparer à 9 808 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2025. Le ratio du résultat opérationnel des activités sur le chiffre d'affaires augmente de 1,7 pp à 32,0 % (31,9 % à TCC, en hausse de 1,6 pp).

Les **charges financières nettes de produits** s'élèvent à 101 millions d'euros au T3 2026 (contre 64 millions d'euros au T3 2025), ce qui reflète une augmentation de la dette nette au cours du trimestre. Sur les neuf premiers mois de 2026, les charges financières nettes de produits s'élèvent à 283 millions d'euros, contre 191 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2025, ce qui reflète également une hausse de la dette nette sur les neuf premiers mois de 2026.

Au T3 2026, le **taux d'imposition effectif** s'élève à 20,4 %, en hausse par rapport au taux de 19,3 % observé au T3 2025. De manière générale, le taux d'imposition effectif fluctue de trimestre en trimestre. Sur les neuf premiers mois de 2026, le taux d'imposition effectif s'élève à 21,1 %, en légère hausse par rapport au taux de 20,2 % observé sur les neuf premiers mois de 2025. Suite à des décisions prises à propos du pipeline, Sanofi anticipe actuellement un taux d'imposition 2026 proche de 21 %.

Au T3 2026, le **résultat net des activités** s'établit à 4 255 millions d'euros, en hausse de 20,0 % (+17,6 % à TCC), contre 3 547 millions d'euros au T3 2025. Le ratio du résultat net des activités sur le chiffre d'affaires s'élève à 29,5 %, en hausse de 1,0 pp, (29,3 % à TCC, soit +0,8 pp). Sur les neuf premiers mois de 2026, le résultat net des activités s'établit à 9 020 millions d'euros, en hausse de 17,2 % (19,1 % à TCC) contre 7 699 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2025. Le ratio du résultat net des activités sur le chiffre d'affaires s'élève à 24,7 %, en hausse de 0,9 pp (24,6 % à TCC, en hausse de 0,8 pp).

Au T3 2026, le **bénéfice net par action des activités** (BNPA des activités) s'élève à 3,55 euros, soit une augmentation de 22,0 % à données publiées (19,6 % à TCC), à comparer à 2,91 euros au T3 2025. Quant au nombre moyen d'actions en circulation, il s'établit à 1 200,0 millions d'unités au T3 2026 (contre 1 218,1 millions d'unités au T3 2025). Sur les neuf premiers mois de 2026, le BNPA des activités s'élève à 7,52 euros, en hausse de 19,4 % (21,3 % à TCC) contre 6,30 euros sur les neuf premiers mois de 2025. Sur les neuf premiers mois de 2026, le nombre moyen d'actions en circulation s'établit à 1 200,2 millions d'unités, contre 1 223,0 millions d'unités sur les neuf premiers mois de 2025.

Opella

Le 30 avril 2025, Sanofi et CD&R ont finalisé la transaction Opella, créant ainsi un leader mondial indépendant dans le domaine de la santé grand public. Sanofi conserve un intérêt significatif dans Opella, à travers une participation de 48,2 % dans OPAL JV Co., qui détient indirectement 100 % d'Opella. Bpifrance détient 1,8 % et CD&R le solde, soit 50,0 %. La transaction a été réalisée selon les conditions précédemment annoncées et Sanofi a perçu en trésorerie un produit net de 10,4 milliards d'euros en 2025. Pour faciliter l'évaluation continue de la valeur de la participation de Sanofi dans Opella, les données financières résumées d'Opella seront communiquées lors de la publication des résultats financiers du T2/S1 et du T4/exercice complet.

Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités (voir Annexe 4)

Sur les neuf premiers mois de 2026, le résultat net IFRS s'élève à 4 979 millions d'euros. Les principaux éléments exclus du résultat net des activités sont les suivants :

- 26 millions d'euros au titre du résultat net des activités abandonnées.
- Une charge d'amortissement des immobilisations incorporelles de 1 643 millions d'euros, dont 1 579 millions d'euros relatifs aux incorporels évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition (principalement Ayvakit pour 442 millions d'euros, Bioverativ pour 430 millions d'euros, Tzield pour 157 millions d'euros, Ablynx pour 123 millions d'euros, Rezurock pour 114 millions d'euros, Beyfortus pour 88 millions d'euros, Heplisav-B pour 63 millions d'euros et Aventis pour 3 millions d'euros), ainsi que 64 millions d'euros relatifs aux incorporels provenant d'autres acquisitions, comptabilisés initialement au coût d'acquisition (licences/produits). Ces éléments n'ont pas d'impact sur la trésorerie de Sanofi.
- Une charge de dépréciation de 1 018 millions d'euros principalement liée à la dépréciation de l'actif incorporel relatif à amlitelimab pour un montant de 952 millions d'euros, comptabilisée au deuxième trimestre 2026.
- Une charge d'amortissement de 307 millions d'euros relative à la réévaluation des stocks liée aux acquisitions de Blueprint et Dynavax, comptabilisée dans la rubrique Coût des ventes du compte de résultat consolidé (IFRS).
- Des charges de restructuration et assimilé de 648 millions d'euros, englobant des coûts de plans sociaux pour 308 millions d'euros, des charges, gains ou pertes sur actifs pour 225 millions d'euros et des coûts d'acquisition et d'intégration pour 91 millions d'euros (principalement Dynavax et Blueprint).
- D'autres gains et pertes, et frais de litiges à hauteur de 382 millions d'euros, principalement liée à des litiges majeurs en cours.
- Une charge financière de 191 millions d'euros liée à la réévaluation des redevances estimées dues sur les ventes futures de Beyfortus aux États-Unis.
- L'impact fiscal des éléments ci-dessus, à hauteur de 566 millions d'euros, dont 290 millions d'euros d'impôts différés liés aux charges d'amortissement et de dépréciation des immobilisations incorporelles et 105 millions d'euros liés aux coûts de restructuration et assimilé.
- La ligne Autres éléments comprend la quote-part de Sanofi dans les pertes sur les investissements comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence, dans les sociétés EUROAPI et OPAL JV Co (Opella).

Cash-flow

Sur les neuf premiers mois de 2026, après prise en compte d'une variation du fonds de roulement net de -801 millions d'euros et de dépenses d'investissement de -1 512 millions d'euros, le cash-flow libre avant restructuration, acquisitions et cessions s'élève à 7 771 millions d'euros. Après prise en compte des décaissements liés à la restructuration et autres éléments similaires (-599

millions d'euros), aux acquisitions¹ (-674 millions d'euros) et au produit des cessions¹ (495 millions d'euros), le cash-flow libre² s'établit à 6 993 millions d'euros.

Dettes nettes

La dette nette de Sanofi progresse de 1 213 millions d'euros. Le cash-flow libre de 6 993 millions d'euros a été plus que compensé par l'acquisition de Dynavax pour -1 645 millions d'euros, l'impact du rachat d'actions propres pour -1 013 millions d'euros, le paiement du dividende de -4 923 millions d'euros, le décaissement de trésorerie net lié à la transaction Opella pour -225 millions d'euros, l'impact négatif des fluctuations de change sur la dette nette (-219 millions d'euros), et d'autres éléments négatifs de -181 millions d'euros. Ainsi, la dette nette augmente, passant de 10 988 millions d'euros au 1^{er} janvier 2026 (après l'ajustement dû à l'amendement IFRS 9 à l'ouverture) à 12 201 millions d'euros au 30 septembre 2026 (après prise en compte de 5 966 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie).

Rendement des actionnaires

Le 29 avril 2026, l'assemblée générale annuelle des actionnaires a approuvé la proposition de dividende de 4,12 euros par action au titre de 2025, marquant la 31^e année consécutive d'augmentation du dividende. Sanofi a également réalisé en 2026 un programme de rachat d'actions d'un montant de 1 milliard d'euros, en vue de leur annulation. Ce programme a été achevé en avril 2026.

Relations médias

Sandrine Guendoul	+33 6 25 09 14 25	sandrine.guendoul@sanofi.com
Evan Berland	+1 215 432 0234	evan.berland@sanofi.com
Léo Le Bourhis	+33 6 75 06 43 81	leo.lebourhis@sanofi.com
Victor Rouault	+1 617 356 4751	victor.rouault@sanofi.com
Timothy Gilbert	+1 516 521 2929	timothy.gilbert@sanofi.com
Léa Ubaldi	+33 6 30 19 66 46	lea.ubaldi@sanofi.com
Ekaterina Pesheva	+1 410 926 6780	ekaterina.pesheva@sanofi.com
Laura Romby	+33 6 74 16 74 29	laura.romby@sanofi.com

Relations investisseurs

Thomas Kudsk Larsen	+44 7545 513 693	thomas.larsen@sanofi.com
Alizé Kaisserian	+33 6 47 04 12 11	alize.kaisserian@sanofi.com
Keita Browne	+1 781 249 1766	keita.browne@sanofi.com
Nathalie Pham	+33 7 85 93 30 17	nathalie.pham@sanofi.com
Nina Goworek	+1 908 569 7086	nina.goworek@sanofi.com
Thibaud Châtelet	+33 6 80 80 89 90	thibaud.chatelet@sanofi.com
Yun Li	+33 6 84 00 90 72	yun.li3@sanofi.com

¹ N'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

² Le cash-flow libre est un indicateur non-IFRS (voir définition à l'Annexe 8).

Annexes

Annexe 1	Chiffre d'affaires consolidé par médicament/vaccin et zone géographique	14
Annexe 2	Résultat net des activités	16
Annexe 3	Comptes de résultat consolidés	18
Annexe 4	Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités	19
Annexe 5	Variation de l'endettement net et synthèse des flux de trésorerie consolidés	20
Annexe 6	Bilans consolidés simplifiés	21
Annexe 7	Sensibilité aux devises	22
Annexe 8	Définitions des indicateurs non-IFRS	23
Annexe 9	Tableau de bord « Développement durable »	25

Annexe 1 : Chiffre d'affaires de T3 2026 par médicament/vaccin et zone géographique

T3 2026 (en millions d'euros)	Total chiffre d'affaires	Variation à TCC	Variation en publié	États-Unis	Variation à TCC	Europe	Variation à TCC	Reste du Monde	Variation à TCC
Immunologie									
Dupixent	5 687	+34,8 %	+36,8 %	4 376	+40,2 %	588	+16,1 %	723	+22,6 %
Kevzara	222	+67,9 %	+69,5 %	167	+87,4 %	38	+22,6 %	17	+46,2 %
Maladies Rares									
ALTUVIIIIO (*)	408	+37,8 %	+38,8 %	345	+37,2 %	—	— %	63	+40,4 %
Fabrazyme	260	+6,2 %	+7,4 %	138	+8,9 %	63	+1,6 %	59	+5,4 %
Nexviazyme/Nexviadyne (*)	211	+4,0 %	+5,5 %	114	+14,3 %	66	-12,2 %	31	+10,7 %
Ayvakit (*)	203	+46,0 %	+48,2 %	178	+47,1 %	23	+43,8 %	2	0,0 %
Cerezyme	173	+6,2 %	+7,5 %	44	-2,3 %	54	-3,6 %	75	+21,3 %
Alprolix	172	+13,4 %	+15,4 %	117	+7,5 %	—	— %	55	+27,9 %
Myozyme/Lumizyme	105	-15,6 %	-13,9 %	37	-9,8 %	33	-20,0 %	35	-17,1 %
Cerdelga	95	+8,1 %	+10,5 %	55	+20,0 %	35	-2,7 %	5	-25,0 %
Aldurazyme	77	-3,8 %	-2,5 %	20	+11,8 %	20	0,0 %	37	-11,9 %
Cablivi (*)	70	+6,1 %	+6,1 %	39	+8,6 %	26	+4,0 %	5	0,0 %
Xenpozyme (*)	63	+8,8 %	+10,5 %	27	+17,4 %	22	0,0 %	14	+8,3 %
Eloctate	45	-41,6 %	-41,6 %	33	-22,0 %	—	— %	12	-63,9 %
Wayrilz (*)	19	+1800,0 %	+1800,0 %	19	+1800,0 %	—	— %	—	— %
Qfitlia (*)	8	+75,0 %	+100,0 %	7	+75,0 %	—	— %	1	— %
Myqorzo (*)	3	— %	— %	—	— %	—	— %	3	— %
Anxu (*)	1	— %	— %	—	— %	—	— %	1	— %
Redemplo (*)	1	— %	— %	—	— %	—	— %	1	— %
Oncologie									
Sarclisa (*)	196	+25,8 %	+26,5 %	73	+18,0 %	59	+28,3 %	64	+33,3 %
Jevtana	67	+8,1 %	+8,1 %	53	+8,5 %	1	0,0 %	13	+7,1 %
Autres médicaments									
Lantus	530	+18,5 %	+21,0 %	293	+35,0 %	73	-2,7 %	164	+5,4 %
Toujeo	430	+31,2 %	+34,0 %	124	+121,8 %	130	+4,8 %	176	+19,0 %
Plavix	206	-10,8 %	-7,6 %	1	0,0 %	20	-9,1 %	185	-11,0 %
Lovenox	174	-12,8 %	-11,2 %	3	+200,0 %	89	-17,8 %	82	-9,1 %
Rezurock (*)	165	+43,0 %	+44,7 %	125	+24,0 %	19	0,0 %	21	+40,0 %
Praluent	156	+20,5 %	+22,8 %	—	— %	133	+24,5 %	23	0,0 %
Thymoglobulin	134	+10,2 %	+13,6 %	77	+6,9 %	11	+22,2 %	46	+13,5 %
Aprovel	103	-1,0 %	+3,0 %	2	+100,0 %	17	-5,6 %	84	-1,2 %
Soliqua/iGlarLixi	93	+45,2 %	+50,0 %	40	+105,3 %	12	-15,4 %	41	+33,3 %
Multaq	93	+17,9 %	+19,2 %	85	+18,3 %	2	0,0 %	6	+20,0 %
Apidra	69	+3,1 %	+6,2 %	4	+33,3 %	23	-11,1 %	42	+11,4 %
Synvisc	47	-9,8 %	-7,8 %	30	-9,4 %	3	-25,0 %	14	-6,7 %
Tzield/Teizeild (*)	42	+127,8 %	+133,3 %	39	+123,5 %	3	+100,0 %	0	0,0 %
Autres	842	-7,3 %	-5,6 %	99	+10,6 %	235	-14,0 %	508	-7,0 %
Ventes Industrielles	89	-7,4 %	-6,3 %	(2)	— %	91	-5,3 %	—	— %
Vaccins									
Vaccins contre la grippe, COVID-19 (**)	1 256	-18,8 %	-17,6 %	911	-13,4 %	243	-32,0 %	102	-26,0 %
Vaccins polio / pertussis / hib et rappels, incl. Heplisav-B (**)	823	+24,9 %	+28,2 %	353	+69,8 %	123	+15,1 %	347	+0,3 %
Vaccin VRS (Beyfortus) (**)	631	-15,4 %	-14,6 %	240	-39,3 %	266	+1,9 %	125	+38,2 %
Vaccins Méningite, Voyageurs et Endémiques	476	+4,2 %	+5,5 %	335	+5,1 %	59	+1,8 %	82	+2,5 %
Biopharma	14 444	+14,3 %	+16,2 %	8 603	+23,9 %	2 579	-0,9 %	3 262	+5,7 %
Lancements Pharma (*)	1 390	+31,4 %	+32,9 %	966	+34,9 %	218	+17,5 %	206	+31,6 %
Lancements (*), (**)	2 176	+19,2 %	+20,6 %	1 360	+20,1 %	484	+8,3 %	332	+34,4 %

Annexe 1 : Chiffre d'affaires de YTD 2026 par médicament/vaccin et zone géographique

YTD 2026 (en millions d'euros)	Total chiffre d'affaires	Var. TCC	Var. Publiée	États- Unis	Var. TCC	Europe	Var. TCC	Reste du Monde	Var. TCC
Immunologie									
Dupixent	15 011	+34,5 %	+30,9 %	11 298	+39,8 %	1 734	+19,2 %	1 979	+21,5 %
Kevzara	523	+42,3 %	+39,1 %	374	+60,9 %	111	+14,6 %	38	— %
Maladies Rares									
ALTUVIIIO (*)	1 082	+34,2 %	+29,4 %	921	+35,4 %	—	— %	161	+27,8 %
Fabrazyme	783	+4,7 %	+2,1 %	394	+6,0 %	201	+2,0 %	188	+4,8 %
Nexvazyme/Nexviadyme (*)	637	+10,9 %	+8,5 %	325	+15,0 %	218	+5,3 %	94	+10,2 %
Ayvakit (*)	570	+329,2 %	+316,1 %	500	+334,5 %	67	+318,8 %	3	+100,0 %
Cerezyme	525	+0,8 %	+0,2 %	130	0,0 %	180	+2,3 %	215	0,0 %
Alprolix	454	+3,3 %	0,0 %	332	-0,6 %	—	— %	122	+15,7 %
Myozyme/Lumizyme	325	-17,4 %	-18,1 %	114	-9,8 %	95	-31,4 %	116	-10,2 %
Cerdelga	278	+12,3 %	+10,3 %	156	+20,9 %	109	+3,8 %	13	-7,7 %
Aldurazyme	224	-6,2 %	-7,4 %	56	+9,4 %	64	+1,6 %	104	-16,7 %
Cablivi (*)	223	+12,9 %	+10,4 %	126	+22,6 %	84	+5,0 %	13	-12,5 %
Xenpozyme (*)	190	+15,0 %	+13,8 %	74	+10,0 %	66	0,0 %	50	+58,1 %
Eloctate	187	-7,1 %	-11,8 %	110	-16,7 %	—	— %	77	+10,8 %
Wayrilz (*)	46	+4600,0 %	+4500,0 %	46	+4600,0 %	—	— %	—	— %
Qfitlia (*)	20	+300,0 %	+300,0 %	19	+300,0 %	—	— %	1	— %
Myqorzo (*)	6	— %	— %	—	— %	—	— %	6	— %
Anxu (*)	1	— %	— %	—	— %	—	— %	1	— %
Redemplo (*)	1	— %	— %	—	— %	—	— %	1	— %
Oncologie									
Sarclisa (*)	550	+30,4 %	+27,6 %	205	+17,8 %	167	+29,5 %	178	+50,0 %
Jevtana	203	+5,4 %	0,0 %	147	-1,9 %	2	-33,3 %	54	+33,3 %
Autres médicaments									
Lantus	1 343	+3,7 %	+2,2 %	637	+8,0 %	219	-2,7 %	487	+1,0 %
Toujeo	1 159	+15,0 %	+14,4 %	258	+47,0 %	389	+4,0 %	512	+11,3 %
Plavix	646	-6,5 %	-7,2 %	3	0,0 %	60	-9,1 %	583	-6,2 %
Lovenox	538	-17,3 %	-16,3 %	8	-20,0 %	291	-18,9 %	239	-15,1 %
Praluent	473	+19,0 %	+20,1 %	—	— %	398	+25,4 %	75	-6,3 %
Rezurock (*)	461	+25,7 %	+22,3 %	343	+11,3 %	55	+150,0 %	63	+80,0 %
Thymoglobulin	391	+9,0 %	+6,8 %	234	+7,5 %	31	+3,3 %	126	+13,6 %
Aprovel	321	+2,6 %	+2,9 %	3	-25,0 %	50	-5,7 %	268	+4,7 %
Soliqua/iGlarLixi	258	+30,8 %	+30,3 %	93	+50,8 %	36	-7,7 %	129	+33,3 %
Multaq	244	+6,3 %	+2,5 %	222	+6,9 %	7	0,0 %	15	0,0 %
Apidra	209	+2,0 %	+2,0 %	6	-25,0 %	74	-6,3 %	129	+9,3 %
Synvisc	140	-14,5 %	-15,2 %	89	-8,0 %	12	-7,7 %	39	-28,8 %
Tzield/Teizeild (*)	79	+70,2 %	+68,1 %	71	+63,6 %	7	+200,0 %	1	+100,0 %
Autres	2 542	-10,4 %	-10,8 %	261	-18,1 %	749	-13,7 %	1 532	-7,2 %
Ventes Industrielles	279	-17,9 %	-19,4 %	5	+400,0 %	272	-17,6 %	2	-77,8 %
Vaccins									
Vaccins polio / pertussis / hib et rappels, incl. Heplisav-B (**)	2 187	+9,9 %	+9,2 %	840	+64,6 %	329	-0,3 %	1 018	-12,2 %
Vaccins contre la grippe, COVID-19 (**)	1 377	-21,7 %	-20,8 %	927	-15,9 %	276	-32,4 %	174	-29,7 %
Vaccins Méningite, Voyageurs et Endémiques	1 041	-0,5 %	-1,8 %	603	-3,0 %	177	+15,0 %	261	-3,3 %
Vaccin VRS (Beyfortus) (**)	1 023	-6,1 %	-6,6 %	305	-33,0 %	353	+2,0 %	365	+26,4 %
Biopharma	36 550	+15,2 %	+13,1 %	20 236	+27,4 %	6 883	+1,9 %	9 431	+3,1 %
Lancements Pharma (*)	3 866	+42,3 %	+38,6 %	2 630	+47,7 %	664	+27,1 %	572	+37,6 %
Lancements (*), (**)	5 223	+36,7 %	+33,8 %	3 251	+44,4 %	1 030	+18,7 %	942	+33,6 %

Annexe 2 : Résultat net des activités

T3 2026	Biopharma			Autres			Total groupe		
(en millions d'euros)	T3 2026	T3 2025	Var	T3 2026	T3 2025	Var	T3 2026	T3 2025	Var
Chiffre d'affaires	14 444	12 434	+16,2 %	—	—	— %	14 444	12 434	+16,2 %
Autres revenus	640	611	+4,7 %	149	125	+19,2 %	789	736	+7,2 %
Coût des ventes	(3 462)	(3 292)	+5,2 %	(73)	(63)	+15,9 %	(3 535)	(3 355)	+5,4 %
En % du chiffre d'affaires	(24,0 %)	(26,5 %)	2,5 pp	— %	— %		(24,5 %)	(27,0 %)	2,5 pp
Marge brute des activités	11 622	9 753	+19,2 %	76	62	+22,6 %	11 698	9 815	+19,2 %
En % du chiffre d'affaires	80,5 %	78,4 %	2,1 pp	— %	— %		81,0 %	78,9 %	2,1 pp
Frais de recherche et développement	(1 848)	(1 834)	+0,8 %	(1)	—	— %	(1 849)	(1 834)	+0,8 %
En % du chiffre d'affaires	(12,8 %)	(14,7 %)	1,9 pp	— %	— %		(12,8 %)	(14,7 %)	1,9 pp
Frais commerciaux et généraux	(2 256)	(2 242)	+0,6 %	(53)	(49)	+8,2 %	(2 309)	(2 291)	+0,8 %
En % du chiffre d'affaires	(15,6 %)	(18,0 %)	2,4 pp	— %	— %		(16,0 %)	(18,4 %)	2,4 pp
Autres produits et charges d'exploitation	(2 177)	(1 282)	+69,8 %	9	(21)	-142,9 %	(2 168)	(1 303)	+66,4 %
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence¹	62	47		—	15		62	62	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(4)	(4)		—	—		(4)	(4)	
Résultat opérationnel des activités	5 399	4 438	+21,7 %	31	7	+342,9 %	5 430	4 445	+22,2 %
En % du chiffre d'affaires	37,4 %	35,7 %	1,7 pp	— %	— %		37,6 %	35,7 %	1,9 pp
			Produits et charges financiers				(101)	(64)	+57,8 %
			Charges d'impôts				(1 074)	(834)	+28,8 %
			Taux d'impôts²				(20,4 %)	(19,3 %)	
			Résultat net des activités				4 255	3 547	+20,0 %
			En % du chiffre d'affaires				29,5 %	28,5 %	1,0 pp
			Résultat net des activités par Action (en euros)³				3,55	2,91	+22,0 %

¹ Net d'impôts.

² Mesure financière non conforme aux normes IFRS (voir définition en annexe 8).

³ Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 200,0 millions au T3 2026, contre 1 218,1 millions au T3 2025.

YTD 2026	Biopharma			Autres			Total groupe		
(en millions d'euros)	YTD 2026	YTD 2025	Var	YTD 2026	YTD 2025	Var	YTD 2026	YTD 2025	Var
Chiffre d'affaires	36 550	32 323	+13,1 %	—	—	— %	36 550	32 323	+13,1 %
Autres revenus	1 808	1 857	-2,6 %	419	331	+26,6 %	2 227	2 188	+1,8 %
Coût des ventes	(9 274)	(9 045)	+2,5 %	(206)	(191)	+7,9 %	(9 480)	(9 236)	+2,6 %
En % du chiffre d'affaires	(25,4 %)	(28,0 %)	2,6 pp	— %	— %		(25,9 %)	(28,6 %)	2,7 pp
Marge brute des activités	29 084	25 135	+15,7 %	213	140	+52,1 %	29 297	25 275	+15,9 %
En % du chiffre d'affaires	79,6 %	77,8 %	1,8 pp	— %	— %		80,2 %	78,2 %	2,0 pp
Frais de recherche et développement	(5 827)	(5 550)	+5,0 %	(2)	(1)	+100,0 %	(5 829)	(5 551)	+5,0 %
En % du chiffre d'affaires	(15,9 %)	(17,2 %)	1,3 pp	— %	— %		(15,9 %)	(17,2 %)	1,3 pp
Frais commerciaux et généraux	(6 946)	(6 689)	+3,8 %	(155)	(108)	+43,5 %	(7 101)	(6 797)	+4,5 %
En % du chiffre d'affaires	(19,0 %)	(20,7 %)	1,7 pp	— %	— %		(19,4 %)	(21,0 %)	1,6 pp
Autres produits et charges d'exploitation	(4 807)	(3 223)	+49,1 %	3	(23)	-113,0 %	(4 804)	(3 246)	+48,0 %
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence ¹	136	124		—	15		136	139	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(11)	(12)		—	—		(11)	(12)	
Résultat opérationnel des activités	11 629	9 785	+18,8 %	59	23	+156,5 %	11 688	9 808	+19,2 %
En % du chiffre d'affaires	31,8 %	30,3 %	1,5 pp	— %	— %		32,0 %	30,3 %	1,7 pp
			Produits et charges financiers				(283)	(191)	+48,2 %
			Charges d'impôts				(2 385)	(1 918)	+24,3 %
			Taux d'impôts ²				(21,1 %)	(20,2 %)	
			Résultat net des activités				9 020	7 699	+17,2 %
			En % du chiffre d'affaires				24,7 %	23,8 %	0,9 pp
			Résultat net des activités par Action (en euros) ³				7,52	6,30	+19,4 %

¹ Net d'impôts.

² Mesure financière non conforme aux normes IFRS (voir définition en annexe 8).

³ Calculé sur un nombre moyen de 1 200,2 millions d'actions en circulation au YTD 2026 et 1 223,0 millions au YTD 2025.

Annexe 3 : Comptes de résultat consolidés

(en millions d'euros)	T3 2026	T3 2025	YTD 2026	YTD 2025
Chiffre d'affaires	14 444	12 434	36 550	32 323
Autres revenus	789	736	2 227	2 188
Coût des ventes	(3 632)	(3 412)	(9 787)	(9 293)
Marge brute	11 601	9 758	28 990	25 218
Frais de recherche et développement	(1 849)	(1 834)	(5 829)	(5 551)
Frais commerciaux et généraux	(2 309)	(2 291)	(7 101)	(6 797)
Autres produits d'exploitation	384	297	1 184	830
Autres charges d'exploitation	(2 552)	(1 600)	(5 988)	(4 076)
Amortissements des incorporels	(556)	(461)	(1 643)	(1 238)
Dépréciations des incorporels	13	(18)	(1 018)	(228)
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	(10)	(56)	(47)	(117)
Coûts de restructuration et assimilés	(86)	(172)	(648)	(602)
Autres gains et pertes, et litiges	(287)	—	(382)	(57)
Résultat opérationnel	4 349	3 623	7 518	7 382
Charges financières	(222)	(227)	(688)	(588)
Produits financiers	77	114	214	298
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence	4 204	3 510	7 044	7 092
Charges d'impôts	(1 195)	(680)	(2 065)	(1 391)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	20	(2)	22	83
Résultat net des activités poursuivies	3 029	2 828	5 001	5 784
Résultat net des activités abandonnées	—	(20)	26	2 861
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 029	2 808	5 027	8 645
Part des Intérêts Non Contrôlants	8	6	48	31
Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	3 021	2 802	4 979	8 614
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 200,0	1 218,1	1 200,2	1 223,0
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)	2,52	2,32	4,13	4,71
Résultat de base par action des activités abandonnées (en euros)	—	(0,02)	0,02	2,33
Résultat de base par action (en euros)	2,52	2,30	4,15	7,04

Annexe 4 : Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités

(en millions d'euros)	T3 2026	T3 2025	YTD 2026	YTD 2025
Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	3 021	2 802	4 979	8 614
Résultat net des activités abandonnées	—	20	(26)	(2 861)
Amortissement des incorporels ¹	556	461	1 643	1 238
Dépréciation des incorporels	(13)	18	1 018	228
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	14	59	84	127
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	97	57	307	57
Coûts de restructuration et assimilés	86	172	648	602
Autres gains et pertes, et litiges	287	—	382	57
(Produits)/Charges financiers relatifs aux dettes comptabilisées au coût amorti non incluses dans l'agrégat de dette financière nette	44	49	191	99
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus :	(144)	(159)	(566)	(543)
<i>liés aux amortissements et dépréciations des incorporels</i>	(92)	(84)	(290)	(257)
<i>liés aux ajustements de la juste valeur des compléments de prix</i>	(3)	(14)	(9)	(28)
<i>liés aux charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks</i>	(22)	(15)	(69)	(15)
<i>liés aux coûts de restructuration et assimilés</i>	(16)	(34)	(105)	(147)
<i>autres éléments</i>	(11)	(12)	(93)	(96)
Autres effets d'impôts	265	5	246	16
Autres éléments	42	63	114	65
Résultat net des activités	4 255	3 547	9 020	7 699
Résultat net des activités par action (en euros)²	3,55	2,91	7,52	6,30
Résultat de base par action (en euros)²	2,52	2,30	4,15	7,04

¹ Dont charge d'amortissement liée à l'impact de la comptabilisation des incorporels évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition : 642 millions d'euros au T3 2026 et 446 millions d'euros au T3 2025.

² Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 200,0 millions au T3 2026, contre 1 218,1 millions au T3 2025.

Annexe 5 : Variation de l'endettement net et synthèse des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	YTD 2026	YTD 2025
Résultat net des activités	9 020	7 699
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et logiciels	1 103	1 080
Autres éléments	(39)	(796)
Marge brute d'autofinancement	10 084	7 983
Variation du besoin en fonds de roulement	(801)	136
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels	(1 512)	(1 288)
Cash-flow libre avant coûts de restructuration, acquisitions et cessions	7 771	6 831
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, titres et autres actifs financiers long-terme ¹	(674)	(1 415)
Coûts de restructuration et assimilés	(599)	(491)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts ¹	495	527
Cash-flow libre	6 993	5 452
Acquisitions ²	(1 707)	(9 546)
Produits de cessions nets d'impôts ²	29	—
Augmentation de capital Sanofi	144	170
Acquisition d'actions propres et effet d'impôt associé	(1 013)	(4 128)
Dividendes Sanofi	(4 923)	(4 772)
Autres éléments	(511)	(357)
Flux de trésorerie nets liés à la transaction Opella	(225)	10 662
Flux de trésorerie nets de l'activité abandonnée Opella	—	136
Variation de la dette nette avant reclassement de l'activité Opella en Actifs destinés à être cédés	(1 213)	(2 383)
Dette nette Opella reclassée en Actifs destinés à être cédés au 31 décembre 2024	—	98
Variation de la dette nette	(1 213)	(2 285)
Dette nette à l'ouverture³	10 988	8 772
Dette nette à la clôture	12 201	11 057

(en millions d'euros)	YTD 2026	YTD 2025
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies	8 514	7 118
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles d'Opella (activité abandonnée)	—	187
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	8 514	7 305
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies	(2 959)	(10 937)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement d'Opella (activité abandonnée)	—	(36)
Flux de trésorerie nets liés à la transaction Opella	(225)	10 657
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 184)	(316)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies	(7 045)	(5 589)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement d'Opella (activité abandonnée)	—	(48)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 045)	(5 637)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change	18	(54)
Trésorerie reclassée en Actifs destinés à être cédés au 31 décembre 2024	—	167
Variation nette de la trésorerie	(1 697)	1 465
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice³	7 663	7 441
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 966	8 906

¹ Cash-flow libre incluant les acquisitions et cessions n'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

² Inclut les transactions supérieures à 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

³ Inclut l'impact de l'amendement IFRS 9 relatif au classement des instruments financiers applicable à compter du 1^{er} janvier 2026.

Annexe 6 : Bilans consolidés simplifiés

Actif (en millions d'euros)	30 septembre, 2026	31 décembre, 2025	Passif (en millions d'euros)	30 septembre, 2026	31 décembre, 2025
			Capitaux propres – part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	72 879	71 376
			Capitaux propres – part des Intérêts non contrôlants	362	334
			Total des capitaux propres	73 241	71 710
Immobilisations corporelles	10 508	10 052	Emprunts à long terme	14 593	14 248
Droits d'utilisation des actifs	1 568	1 459	Dette locative long terme	1 687	1 467
Actifs incorporels (y compris écarts d'acquisition)	67 626	67 561	Passifs non courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	666	585
Actifs non courants relatifs à l'impôt sur le résultat	585	550	Provisions et autres passifs non courants	6 609	6 703
Autres actifs non courants, participations dans des entreprises associées et coentreprises et impôts différés actifs	16 793	16 231	Passifs non courants relatifs à l'impôt sur le résultat	2 151	2 081
Actif non courant	97 080	95 853	Impôts différés passifs	1 573	1 666
			Passif non courant	27 279	26 750
			Fournisseurs et autres passifs courants	24 553	22 926
Stocks, clients et autres actifs courants	25 023	22 690	Passifs courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	—	—
Actifs courants relatifs à l'impôt sur le résultat	326	397	Passifs courants relatifs à l'impôt sur le résultat	1 429	751
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 966	7 657	Dette locative court terme	216	272
Actifs destinés à être cédés	1 892	208	Emprunts à court terme et part à court terme de la dette à long terme	3 349	4 342
Actif courant	33 207	30 952	Passif courant lié aux actifs destinés à être cédés	220	54
Total de l'actif	130 287	126 805	Passif courant	29 767	28 345
			Total du passif	130 287	126 805

Annexe 7 : Sensibilité aux devises

Taux de change moyens

	T3 2025	T3 2026	Variation
€/ \$	1,168	1,151	-1,5 %
€/Yen	172,290	183,257	+6,4 %
€/Yuan	8,365	7,760	-7,2 %
€/Réal	6,366	5,913	-7,1 %
€/Rouble	94,158	94,597	+0,5 %

Chiffre d'affaires du T3 2026 : exposition aux devises

Devises	T3 2026
Dollar US	60,4%
Euro	15,3%
Yuan chinois	5,2%
Yen japonais	2,4%
Dollar canadien	1,6%
Réal brésilien	1,4%
Peso mexicain	1,2%
Livre sterling	1,0%
Won sud-coréen	0,8%
Lire turque	0,7%
Autres	10,0%

Sensibilité aux devises du chiffre d'affaires et du BNPA des activités 2026

Devises	Variation	Sensibilité du chiffre d'affaires	Sensibilité du BNPA des activités
Dollar US	+0.05 \$/€	-1 069m€	-€0.23
Yen japonais	+5 yen/€	-46m€	-€0.02
Yuan chinois	+0.2 yuan/€	-60m€	-€0.02
Réal brésilien	+0.4 réal/€	-44m€	-€0.01

Annexe 8 : Définitions des indicateurs financiers non-IFRS

Chiffre d'affaires de Sanofi à taux de change constants

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à taux de change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu.

L'impact des taux de change est éliminé en recalculant le chiffre d'affaires de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

Tableau de passage du chiffre d'affaires publié de Sanofi au chiffre d'affaires à TCC

(en millions d'euros)	T3 2026
Chiffre d'affaires	14 444
Impact de l'écart de conversion	228
Chiffre d'affaires à taux de change constants (TCC)	14 216

Marge brute des activités

La marge brute des activités est un indicateur non-IFRS qui exclut de la marge brute (IFRS) l'effet de la charge résultant de la réévaluation à la juste valeur des stocks qui est comptabilisée lors d'une acquisition constituant un regroupement d'entreprises selon IFRS 3 'Regroupements d'entreprises' ou faisant partie d'un groupe d'actifs selon IFRS 3§2b.

Résultat opérationnel des activités

Le résultat opérationnel des activités est une mesure financière non-IFRS, qui est dérivée du résultat opérationnel publié selon les normes IFRS, après élimination :

- de l'amortissement et des pertes de valeur des immobilisations incorporelles (autres que les logiciels et autres droits de nature industrielle ou opérationnelle) ;
- des ajustements de juste valeur des compléments de prix relatifs à des regroupements d'entreprises ou à des cessions d'activités ;
- des charges résultant de la réévaluation des stocks à la suite de regroupements d'entreprises ou d'acquisitions de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise au sens du paragraphe 2b de la norme IFRS 3 ;
- des coûts de restructuration et assimilés ; et
- des gains et pertes (y compris les plus ou moins-values sur cessions majeures), ainsi que des coûts et provisions liés à des litiges, présentés sur la ligne « Autres gains et pertes, et litiges » selon les IFRS.

En complément de :

- la quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence est ajoutée, dans la mesure où elle se rapporte (i) à des coentreprises ou (ii) à des entreprises associées avec lesquelles Sanofi a conclu des accords de R&D et/ou dont les activités sont gérées comme faisant partie intégrante des activités de Sanofi ; et
- le résultat net attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle relatif aux activités poursuivies, hors effets des éléments de réconciliation ci-dessus, est déduit.

Résultat net des activités

Sanofi publie un important indicateur non-IFRS, le « Résultat net des activités », qui correspond au Résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi, avant :

- résultat net des activités abandonnées,
- amortissement des incorporels,
- dépréciation des incorporels,
- ajustement de la juste valeur des compléments de prix liés à des regroupements d'entreprises ou à des cessions,
- charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks,
- coûts de restructuration et assimilés (comprenant les coûts de transaction, d'intégration et de séparation en relation avec les acquisitions et cessions majeures)¹,
- autres gains et pertes (y compris plus ou moins-values de cessions majeures d'immobilisations¹),
- coûts ou provisions sur litiges¹,
- (produits)/charges financiers relatifs aux dettes comptabilisées au coût amorti non incluses dans l'agrégat de dette financière nette,
- effets fiscaux sur les éléments ci-dessus ainsi que les impacts des litiges fiscaux majeurs,
- quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, à l'exception de la quote-part des profits/pertes des investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, dans la mesure où celle-ci se rapporte (i) aux coentreprises ou (ii) aux entreprises associées avec lesquelles Sanofi a conclu des accords de R&D et/ou dont les opérations sont gérées comme faisant partie intégrante des activités commerciales de Sanofi ; et,
- la part attribuable aux Intérêts non contrôlants sur les éléments ci-dessus.

Résultat net des activités par action

¹ Présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé Coûts de restructuration et assimilés et Autres gains et pertes, litiges.

Sanofi publie également le bénéfice net des activités par action (BNPA des activités), une mesure financière non-IFRS, calculée en divisant le résultat net des activités par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Taux d'imposition effectif

Le taux d'imposition effectif est une mesure financière non-IFRS, calculée sur la base du résultat opérationnel des activités, diminué des charges financières nettes, et avant (i) la quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence et (ii) le résultat net attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle.

Cash-flow libre

Le cash-flow libre est un indicateur non-IFRS, suivi par la direction de l'entreprise, qui fournit des informations utiles afin d'évaluer la trésorerie nette générée par les opérations du groupe et disponible pour les investissements stratégiques¹ (nets des désinvestissements¹), le remboursement de la dette nette et les paiements aux actionnaires. Le cash-flow libre est déterminé à partir du résultat net des activités après prise en compte des amortissements et dépréciations, de la quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus, des plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants, de la variation nette des provisions (incluant celles pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi), des impôts différés, et du coût lié aux paiements en actions et des autres éléments sans impact sur la trésorerie. Il inclut également les variations nettes du besoin en fonds de roulement, les acquisitions d'immobilisations corporelles et autres acquisitions² nettes des produits de cessions d'actifs² et les paiements liés aux restructurations et assimilés. Le cash-flow libre n'est pas défini par les normes IFRS et ne remplace pas l'indicateur IFRS des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

Réconciliation du Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles au Cash-flow libre

(en millions d'euros)	YTD 2026	YTD 2025
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (IFRS)³	8 514	7 305
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles Opella (activité abandonnée)	—	(187)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels	(1 512)	(1 288)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, titres et autres actifs financiers long-terme ²	(674)	(1 415)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts ²	495	527
Remboursement de la dette des contrats de location	(207)	(184)
Autres ⁴	377	694
Cash-flow libre⁵	6 993	5 452

¹ Montant supérieur à 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

² Montant n'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

³ Agrégat IFRS réconciliable avec le Cash-flow libre.

⁴ Cette ligne inclut les sorties de trésorerie liées aux principaux litiges non incluses dans le Cash-flow libre, notamment Plavix Hawaii en 2025.

⁵ Indicateur non-IFRS (voir définition en Annexe 8).

Annexe 9 : Tableau de bord « Développement durable »

Les indicateurs (KPI) ci-dessous traduisent les progrès de Sanofi dans la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie de développement durable.

Thème	Ambition	État d'avancement	
Accès aux soins de santé			
		T3 2026	T2 2026
Accès aux soins - diabète	Étendre la couverture des patients en facilitant l'accès aux programmes de prise en charge du diabète	Programmes de soins du diabète dans quatre pays (hors pays GHU) 151 471 patients traités (cumulatif)	Programmes de soins du diabète dans quatre pays (hors pays GHU) 98 582 patients traités (cumulatif)
Sanofi Global Health Unit (GHU)	Atteindre 1,5 million de patients souffrant de maladies non transmissibles d'ici 2026 (en cumulé, depuis 2022) et 2 millions en 2030	288 854 patients traités dans 37 pays (cumulatif) 86 partenariats actifs dans 33 pays Neuf investissements signés via le Fonds Impact	195 263 patients traités dans 35 pays (cumulatif) 99 partenariats actifs dans 33 pays Huit investissements signés via le Fonds Impact
Plan d'accès globaux	Développer un plan d'accès mondial pour tous les nouveaux médicaments et vaccins, de sorte qu'ils soient disponibles sur tous les marchés sélectionnés dans les deux ans suivant leur lancement	13 plans d'accès en cours d'élaboration ou prêts à être déployés pour des produits couvrant plus de 15 indications	13 plans d'accès en cours d'élaboration ou prêts à être déployés pour des produits couvrant plus de 15 indications
Impact environnemental			
		T3 2026	T2 2026
Changement climatique – Empreinte carbone Scope 1 et 2 (émissions de CO ₂)	Réduire de 55 % les émissions de gaz à effets de serre scope 1 et 2 (CO ₂ équivalent) d'ici à 2030 (en cumulé comparativement à 2019) pour contribuer à la neutralité carbone d'ici 2030 et à zéro émission nette d'ici 2045 (tous scopes confondus)	Prochaine actualisation en T4	51 % de réduction des gaz à effet de serre versus 2019
Changement climatique – Empreinte carbone Scope 3 (émissions de CO ₂)	Réduire de 30 % les émissions de gaz à effets de serre scope 3 (CO ₂ équivalent) d'ici à 2030 (en cumulé, comparativement à 2019) pour contribuer à la neutralité carbone d'ici 2030 et à zéro émission nette d'ici 2045 (tous scopes confondus)	Prochaine actualisation en T4	14 % de réduction des gaz à effet de serre versus 2019
Électricité d'origine renouvelable	Approvisionner 100 % des sites de Sanofi en électricité renouvelable d'ici à 2030	Prochaine actualisation en T4	86 %
Éco-conception	Approche d'écoconception pour les 20 médicaments et vaccins les plus vendus d'ici 2030	60 %	60 %
		2026 ¹	2025 ¹
Vaccins à seringues sans blisters	100 % des vaccins à seringues sans blisters d'ici 2027	Données mises à jour annuellement, prochaine mise à jour au quatrième trimestre 2026	61 % de vaccins sans blisters
Résilience des systèmes de soins de santé			
		T3 2026	T2 2026
Parcours de soins de patients	Évaluer les émissions de CO ₂ pour le parcours de soins de patients pour les lancements dans les différents GBU's	Six parcours de soins de patients analysés pour de nouveaux lancements (en cumulé, depuis 2025)	Quatre parcours de soins de patients analysés pour de nouveaux lancements (en cumulé, depuis 2025)
Fondamentaux			
		T3 2026	T2 2026
Représentation des genres à l'échelle mondiale.	Femmes dans des postes de direction	49 %	48 %
	Femmes dans des rôles exécutifs	44 %	44 %

¹ Cet indicateur ne prend en compte que des vaccins produits au sein du réseau interne de Sanofi

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives.

Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Les termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « pouvoir », « envisager », « pourrait », « est conçu pour », « peut », « pourrait », « potentiel », « objectif », « tentative », « cible », « projeter », « stratégie », « s'efforcer », « souhaiter », « prédire », « prévoir », « ambition », « ligne directrice », « chercher à », « devrait », « sera », « but », ou leur forme négative, ainsi que d'autres termes similaires sont destinés à identifier des déclarations prospectives.

Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la Food and Drug Administration américaine ou l'Agence européenne des médicaments, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats ; le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial ; les actions et contretemps réglementaires inattendus ou les réglementations étatiques en général ; les décisions des autorités concernant l'approbation ou non d'un produit candidat et le calendrier de cette approbation ; les pressions politiques aux États-Unis visant à imposer des prix plus bas pour les médicaments, notamment par la clause dite de la « nation la plus favorisée » pour les médicaments couverts par Medicare ; l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques ; la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions ou obtenir les autorisations réglementaires y relatives, dont celles portant sur les données cliniques futures et l'analyse des données cliniques existantes relatives au produit, notamment les données post-commercialisation ; les problèmes imprévus de sécurité, de qualité ou de fabrication, la concurrence en général ; les risques associés à la propriété intellectuelle à tout litige en cours futur en la matière et à l'issue de ces litiges ; l'évolution des taux de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact qu'une crise mondiale pourrait avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et de la Securities and Exchange Commission (SEC) aux États-Unis, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2025 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2025 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Au regard de ces risques, incertitudes et estimations, il convient de ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives.

Toutes les marques commerciales de Sanofi mentionnées dans ce document sont protégées.